



Formulaire de demande de subvention pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique

La Commune de CYSOING souhaite œuvrer en faveur de l'environnement, du développement durable et participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Dans cette perspective, la Commune encourage le développement des transports «propres» et incite les résidents habitant sur le territoire communal à s'équiper de vélos à assistance électrique neufs en instituant un dispositif de subventionnement.

Il s'agit d'une subvention fixée à 25 % du prix d'achat TTC du vélo à assistance électrique neuf, dans la limite de 250 € par matériel.

L'octroi de la subvention est limité au budget ouvert spécifiquement à cet effet dans les conditions précisées dans le règlement du dispositif de subvention pour l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique.

LE DEMANDEUR

Nom.....

Prénom :.....

Date de naissance :.....

Adresse :

.....
.....
.....

Code postal : Commune :.....

Téléphone :

Adresse e-mail :.....

En cas de dossier incomplet vous serez contacté plus rapidement par mèl ou téléphone

A le.....

Signature :

Constitution du dossier

PIECES A FOURNIR EN 1 EXEMPLAIRE

Le bénéficiaire fournit les pièces définies ci-dessous, à son nom propre et à l'adresse de sa résidence principale.

Il adresse son dossier complet à la Commune de CYSOING.

Le dossier est à envoyer uniquement par courrier à l'adresse suivante :

Commune de CYSOING
« Opération Vélo Electrique »
2 Place de la République – 59830 CYSOING

Le dossier complet doit impérativement comprendre les pièces justificatives suivantes :

- Le **formulaire de demande dûment complété et signé** accompagné des pièces justificatives suivantes :
 - **Un justificatif de domicile** attestant que le demandeur réside bien sur le territoire de la commune : quittance de loyer ou une facture d'électricité, de gaz ou d'eau potable de moins de trois mois, au même nom et adresse que ceux qui figureront sur la facture du vélo ;
 - Une **copie de la carte d'identité** ou du **passport** du demandeur ;
 - Un **relevé d'identité bancaire** (RIB) ou postal (RIP) au nom et adresse du demandeur ;
 - **Un devis du vélo** convoité ;
- Le **présent règlement dûment daté et signé**
- L'engagement par **une attestation sur l'honneur datée et signée**, pour la durée de la convention, à ne pas revendre le véhicule électrique aidé sous peine de restituer la subvention à la Commune de CYSOING ;
- Le **questionnaire « mobilité »** rempli

Les dossiers seront enregistrés et instruits par ordre d'arrivée. Si le dossier est complet, un courrier confirmera l'accord pour l'octroi de la subvention et le paiement pourra intervenir par virement bancaire dans les meilleurs délais suivant la réception de :

- La copie du **certificat d'homologation** du vélo à assistance électrique ;
- La **copie de la facture d'achat du vélo à assistance électrique**, au nom propre du titulaire de la subvention. La facture doit être postérieure à la mise en place du dispositif de subvention (après le 10 mai 2019) et doit comporter, le prix d'achat, la date d'achat et la raison sociale du commerce ;